

GE_GERICHTE A/751/2011 vom 13. April 2011

GE Cour de justice, 2011-04-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_751_2011

FR: GE_GERICHTE A/751/2011 du 13 avril 2011

IT: GE_GERICHTE A/751/2011 del 13 aprile 2011

Volltext

Genève Cour de justice (Cour de droit public) Chambre des assurances sociales 13.04.2011
A/751/2011

A/751/2011 ATAS/379/2011 du 13.04.2011 (CHOMAG) , RETIRE RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE POUVOIR JUDICIAIRE A/751/2011 ATAS/379/2011 COUR DE JUSTICE Chambre des assurances sociales Arrêt du 13 avril 2011 5 ème Chambre En la cause Monsieur O _____, domicilié à MARCELLAZ, FRANCE recourant contre CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE CHOMAGE, rue de Montbrillant 40, case postale 2293, 1211 Genève 2 intimée Vu la décision sur opposition du 1 er mars 2011; Vu le recours du 11 mars 2011 de M. O _____; Vu son courrier reçu en date du 23 mars 2011, par lequel il retire son recours; Attendu qu'il convient d'en prendre acte et de rayer la cause du rôle. PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : Prend acte du retrait du recours. Raye la cause du rôle. La greffière Diana ZIERI La Présidente : Maya CRAMER Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.